067-200094332-20221114-0000005068-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 16/11/2022 Retour Préfecture : 16/11/2022 Date de publication: 27/10/2022



# **Extrait des** délibérations

de la Commission permanente

**N°** CP-2022-10-2-1 Séance du lundi 14 novembre 2022

## MODIFICATION DES STATUTS DU GIP DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE **D'ALSACE**

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

## PRESENTS:

BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Fabienne

### **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

ADRIAN Daniel donne procuration à BEHA Nicole COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine ESCHLIMANN Michèle donne procuration à BUFFA Jean-Claude HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre HOERLE Jean-Louis donne procuration à DILIGENT Danielle KOBRYN Florian donne procuration à QUINTALLET Ludivine SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à LUTENBACHER Annick SITZENSTUHL Charles donne procuration à GREIGERT Catherine ZAEGEL Sébastien donne procuration à GRAEF-ECKERT Catherine ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

#### **ABSENTS:**

FUCHS Bruno, PFEIFFER Pascale

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU les articles L 414-10 et R 416-1 du Code de l'environnement relatifs aux conservatoires botaniques nationaux,
- VU l'avis de la Commission aux Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques du 6 septembre 2022,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'avenant n°2 à la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public
  « Conservatoire Botanique d'Alsace », joint en annexe à la présente délibération,
- Autorise le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à signer cet avenant.

M. Nicolas MATT, en tant que Vice-Président à l'Université de Strasbourg et Mme Catherine RAPP, en tant qu'Adjointe au Maire de la Commune de Mulhouse, chargée de la nature en ville, environnement, ne participent ni au vote ni au débat.

LE PRESIDENT

Y

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité